

MEETING MINUTES

Meeting report:	Concertation régionale		
Date of the meeting:	30.11.2022		
Ref.:	Meeting Minutes		
Report written by:	Louis Coudijzer	On:	01.12.2022

Entreprise/Organisation	Nom	Présence
ALS Customs Services	Danny Proost	
APA	Maria Cranshof	
Aviartner	Paul Van Den Bulck	X
Aviartner	Marc Verstraeten	X
BAC	Marc Bogaerts	X
BAC	Toon Beylmakers	X
BAC	Sam Quintelier	<i>Excusé :</i>
BDP International	Ronald Baes	
Bpost	Peter Smet	X
Bpost	Kris Verreth	
Crossroad Communications	Bjorn Bollingh	
Crossroad Communications	Nick Kumpen	
DB Schenker	Yves Alderson	X
DB Schenker	Joke De Nul	X
DHL Aviation	Michael Gomez	X
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	X
dnata	Kristel De Bruyn	X
dnata	Johan Rosiers	
DSV	Dean Hellemans	
DSV	Erik Huenaerts	<i>Excusé :</i>
DSV	Inge Pien	
AG Douanes et Accises	Markku Corremans	<i>Excusé :</i>
AG Douanes et Accises	Pieterjan De Coninck	X
AG Douanes et Accises	Sandrina De Prins	
AG Douanes et Accises	Bart Engels	X
AG Douanes et Accises	Patrick Jodlowski	X
AG Douanes et Accises	Jonas Knevels	X
AG Douanes et Accises	Karolien Landsheer	
AG Douanes et Accises	Klara Pasgang	X
AG Douanes et Accises	Hilde Rombouts	
AG Douanes et Accises	Sven Spreutels	X
AG Douanes et Accises	Bart Vleugels	<i>Excusé :</i>
Freight4U	Anne-Marie Wittemans	X
Gerlach	Rita Goris	
Gerlach	Rudi Marcelis	
Herfurth Logistics	Johan De Schrauer	X
Hoyugroup	Arnaud Marechal	
Intertrans	Dirk Coppens	

Jetpak	Kim Paeps	X
Kuehne+Nagel	Peter Goossens	
Kuehne+Nagel	Antoon Schmitz	X
MSE Europe	Pascal Vanneste	
Nippon Express	Veerle Gijsemans	X
Qatar Airways	Glen Verbelen	
Swissport	Luc Goethals	
WFS	Lucas Deschouwer	X
WFS	Sofie Loosen	
Ziegler	Lore Goeminne	
ACB	Louis Coudijzer	X
ACB	Thomas Van Asch	X

Prochaines réunions :

- 1. Comité de pilotage de la douane : 21.12.2022**
- 2. Concertation régionale : 25.01.2023**

Ordre du jour :

- ECS/2
- ICS/2 – PN/TS
- Autorisation d'expéditeur agréé
- LV numérique
- Divers

1 ECS/2

ECS/2 se déroule globalement bien, comme cela a déjà été dit. Les points suivants ont fait l'objet d'un suivi au cours des semaines écoulées :

- Retours : les agents doivent prévoir la possibilité dans leurs systèmes logiciels de pouvoir accepter des avis de transfert des GHA. Étant donné le fait que peu d'agents prévoient actuellement cette possibilité, une communication de la douane suivra. ACB la diffusera ensuite.
- Black box notifications 8-9 : pour permettre aux agents d'obtenir un aperçu du *confirmation handling*, la douane peut transmettre aux agents une copie de la notification 9 par e-mail. Dans cette optique, les agents intéressés doivent communiquer une adresse e-mail via ACB afin que cette copie puisse être chargée dans les systèmes de la douane. Cela se fera en bloc, il ne sera pas possible d'ajouter chaque semaine des adresses e-mail. Une communication suivra prochainement.

MM. Vleugels et Jodlowski réviseront le projet de communication avant que celle-ci ne soit diffusée publiquement.

CHAMP effectuera une mise à jour logicielle début décembre qui devrait normalement résoudre les problèmes relatifs aux manifestes d'exportation qui surviennent auprès des utilisateurs du logiciel CHAMP.

Pour finir, il y a eu un problème en novembre chez les GHA qui utilisent le logiciel Crossroads. Les avis ne passaient pas (le système de la douane a tenté à trois reprises de transmettre les avis, après quoi les avis disparaissent), ce qui a bloqué des envois. Dans ce cas, les GHA doivent intervenir manuellement afin d'éviter des problèmes opérationnels. Sur demande, la douane peut renvoyer ultérieurement en bloc les avis d'une certaine période.

Action	Responsable	Échéance
Diffuser la communication ECS/2	Douane – ACB	Asap

2 ICS/2 – PN/TS

Un courrier officiel relatif aux inquiétudes du secteur belge du fret aérien concernant la mise en œuvre d'ICS/2 – PN/TS est resté jusqu'à présent sans réponse.

Lors de la réunion, le feed-back *informel* suivant a déjà été donné :

- La douane trouve que la création du groupe de travail ICS/2 – PN/TS est une bonne idée. Une concertation périodique sera planifiée, dont prochainement la réunion de lancement. L'entame la plus rapide possible des travaux du groupe de travail fait l'unanimité. ACB se charge de l'organisation. Pour la douane, la diversité de la composition du groupe de travail constitue une nécessité (y compris une délégation des trois aéroports cargo belges et des fournisseurs de logiciels) en vue d'harmoniser les processus à l'échelle nationale. M. Arys (éventuellement accompagné de collègues du département du Management de l'information) sera délégué pour la douane.
- Un report au 30 juin (soit un report de trois mois) du lancement d'ICS/2 – PN/TS est prévu (l'approbation officielle de la Commission européenne n'a pas encore été obtenue). Cette échéance concerne donc le lancement d'ICS/2 (ENS + AN) et PN. On estime que le lancement de TS aura lieu fin 2023. Dans le même temps, la douane indique que le coup d'envoi de NCTS/F5 sera donné le 30 juin 2023.

→ On n'est pas certain que la période de transition qui était déjà prévue en cas de lancement en mars 2023, est maintenue et décalée en conséquence. M. Engels vérifie ce point.

Action	Responsable	Échéance
Composer le groupe de travail ICS/2 – PN/TS	ACB	Asap
Lancer formellement le groupe de travail ICS/2 – PN/TS	Douane – ACB	Asap

En outre, la douane demande à recevoir une liste des questions relatives à ICS/2 qui se posent actuellement au sein de la communauté. On donne à cet égard notamment le feed-back suivant :

- AN : toujours une zone grise, car devrait également être soumise pour le fret qui n'est pas destiné à Bruxelles (et transite). La communauté se demande quelle position adopter...
Mise à jour AGD&A : L'Arrival Notification concerne le moyen de transport, la notification ne contient pas de donnée sur le fret. En ce qui concerne le fret déchargé en BE, on attend une PN et une TSD s'il s'agit de marchandises non Union (les deux peuvent être introduites à l'aide d'une TSD combinée). Pour le fret qui reste à bord du même appareil et transite vers une autre destination, les PN + TSD ne sont pas nécessaires.
- Procédures d'urgence : quelles sont les procédures prévues ? Où se trouvent les détails de ces procédures ?
Mise à jour AGD&A : En cours d'élaboration.
- Contrôles : il est demandé de faire concorder des contrôles (en l'espèce, un contrôle post-PN ne résulte plus en un contrôle sur l'exportation). Dans l'idéal, les aspects techniques et pratiques sont mutuellement liés.
Mise à jour AGD&A : La PN concerne le processus d'entrée, pas d'exportation ? S'agit-il de la Presentation Notification/TS et Presentation Notification/IDMS, ou s'agit-il de la réexportation (Re-exportation Notification) ? Une REN peut être soumise jusqu'à 14 contrôles éventuels ordonnés sur la base d'une analyse de risque.
- Split shipment : comment y répondre ?
Mise à jour AGD&A : S'agit-il de la déconsolidation (reprise dans MIG) ? La déconsolidation porte sur un envoi consolidé qui est importé dans son ensemble et est divisé en envois partiels après importation. Ou effectivement du Split shipment/consignment ? Donc un envoi consolidé qui n'est expédié que partiellement. Seule une partie est ainsi importée dans un premier temps. L'autre partie l'est à une autre date et est placée en dépôt temporaire, le moyen de transport/la localisation des marchandises pouvant être différent(e)
- Déclaration dans TS : l'opérateur doit disposer de toutes les informations à envoyer dans TS, mais qu'en est-il en cas de défaut d'information, mais de présence des marchandises dans l'entrepôt de l'agent ?
Mise à jour AGD&A : il s'agit d'une matière à laquelle l'AGD&A ne peut fournir de solution. Si aucune donnée ENS n'est disponible, un ensemble complet de données doit être soumis. Les opérateurs devront dans ce cas demander des informations et les échanger mutuellement.

- ...

M. Smet explique que Bpost connaît d'autres processus et d'autres notifications. Les services postaux d'Europe occidentale externalisent l'ICS/2 et ont convenu de fixer le lancement d'ICS/2 au 1^{er} juillet 2023.

3 Autorisation d'expéditeur agréé

À la demande de certains GHA, un kick-off meeting portant sur la demande d'autorisation d'expéditeur agréé a été organisé. Les GHA s'engagent à demander l'autorisation d'expéditeur agréé dans le courant de 2023. Les démarches à entreprendre ainsi que les questions ouvertes ont été passées en revue avec la douane ; les différents GHA poursuivent les discussions en bilatéral avec la douane. Il a été convenu d'organiser un appel de suivi au cours du Q1-Q2

Action	Responsable	Échéance
Organiser une réunion de suivi	GHA – Douane – ACB	Q1-Q2 2023

4 LV numérique

ACB et la douane se sont concertés au cours des derniers mois à propos de l'évolution de la collaboration numérique. Un premier projet concret porte sur le LV numérique. La douane accorde à la communauté beaucoup d'autonomie pour présenter elle-même une proposition, ce qui fait actuellement l'objet de discussions dans le FSMA User Group. Ce groupe de travail au sein d'ACB examine la possibilité d'intégrer le LV numérique dans l'application Freight Management. Une première proposition pourrait être transmise à la douane à brève échéance.

Lors de la concertation, il n'y a pas eu d'autres inputs concernant ce point.

5 Divers

5.1 Surcharge de travail au sein de l'AGD&A

La douane explique que beaucoup de dossiers doivent faire l'objet d'un remboursement, que des erreurs se produisent dans les documents de transit ou que les procédures ne sont pas correctement appliquées. M. Spreutels déclare que les procédures doivent normalement être connues, mais que les mêmes erreurs se produisent pourtant régulièrement. ACB et la douane ont préparé une communication pour rappeler une nouvelle fois à la communauté les procédures à suivre. Les derniers détails sont apportés à l'une des notes et, dès qu'elle sera prête (début 2023), la communication sera envoyée.

Action	Responsable	Échéance
Diffuser les dossiers de communication aux succursales	Douane – ACB	Q1 2023BA01 2023

5.2 Processus parallèle

M. Jodlowski indique partager le plus rapidement possible les informations demandées préalablement.

Action	Responsable	Échéance
Fournir les chiffres mainlevée envois PER	Douane	Asap

5.3 Projet e-CMR

ACB a lancé un projet d'e-CMR pour pouvoir examiner la valeur ajoutée de l'utilisation de l'e-CMR au sein de fret aérien. Le pilote devrait débuter en février 2023. Les partenaires impliqués dans le projet ont demandé l'approbation explicite de la douane (cf. contrôles routiers) pour l'utilisation d'une e-CMR. M. Jodlowski explique que les instructions données en interne à la douane stipulent clairement qu'une e-CMR peut être acceptée et quelles procédures sont à suivre en cas d'un contrôle routier éventuel. Toutefois, pour dissiper tous les doutes, les coordonnées de la bonne personne de contact au sein de la douane sont fournies. M. Bogaerts ajoute qu'il est aussi absolument nécessaire que la Police fédérale soit informée du projet pilote. ACB entreprendra également les actions nécessaires à cet égard.

Action	Responsable	Échéance
Fournir les coordonnées du responsable e-CMR à la douane	Douane (M. Jodlowski)	Asap
Confirmer officiellement l'utilisation de l'e-CMR	Douane – ACB	Asap
Informar la Police fédérale du projet pilote d'e-CMR	ACB	16.01.2023